



## Formulaire de demande d'Arrêté de Police

Déclaration d'occupation temporaire de la voie publique

**⚠ Important : Pour toute demande de barrières Nadar et/ou de panneaux, veuillez contacter le Secrétariat du Service Technique :**

Madame Isabelle Taverne – 071/79.70.46 – [isabelle.taverne@beaumont.be](mailto:isabelle.taverne@beaumont.be)

Date de la demande :

### Coordonnées du demandeur

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

.....

Tél./GSM :

.....

Courriel :

.....

### Occupation sollicitée

Je souhaite obtenir l'autorisation d'occuper la voie publique à l'occasion de travaux.

Pour mon compte :  Oui  Non

Pour une société :  Oui  Non

Nom de la société :

.....

Téléphone :

.....

Adresse complète :

.....

Courriel :

.....

### Coordonnées du chantier

Rue, n° et localisation précise :

### Description des travaux (cochez ce qui concerne votre demande)

- Échafaudage
- Grupe électrogène
- Grue mobile
- Véhicule(s)
- Conteneur fermé
- Trottoirs
- Zone de stockage de matériaux/matériels
- Zone de parking
- Conteneur ouvert
- Partie carrossable (bus, piste cyclable, ...)
- Lift
- Autre :





# VILLE DE BEAUMONT

## Période d'occupation

Durée prévue : ..... jour(s) calendaires

Date de début (placement) : .....

Date de fin (enlèvement) : .....

Signature du demandeur : .....

## Transmission du formulaire

Les demandes d'Arrêté de Police doivent être envoyées au minimum 10 jours avant la date souhaitée au Département Police Administrative de la Ville de Beaumont :

Contact principal : Madame Sandy Adam – 071/65.42.84 – [sandy.adam@beaumont.be](mailto:sandy.adam@beaumont.be)

En cas d'absence : Madame Yseline Garin – 071/79.70.45 – [yseline.garin@beaumont.be](mailto:yseline.garin@beaumont.be)

Le formulaire est disponible à l'Hôtel de Ville (Porte Charles Quint, niveau -1) ou en ligne sur [www.beaumont.be](http://www.beaumont.be).

